

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Mission archéologique à Césarée

Campagne année 1-2007

Rapport de la mission effectuée en septembre

Chef de mission : Nicolas Faucherre, Professeur à l'Université de Nantes

Participants : Hervé Barbé, Archéologue, détaché par l'Office Israélien des Antiquités
Bruno Merlin, Architecte
Jean Mesqui, Docteur d'État ès Lettres
Eyal Tamir, Topographe

Rapport rédigé par Jean Mesqui

1. RAPPEL DES OBJECTIFS ET DES ÉTAPES ANTÉRIEURES

Pour tenter de comprendre la culture technique partagée entre belligérants au temps des Croisades, en collaboration avec une équipe israélienne autour du professeur Ellenblum de Jérusalem travaillant sur la fortification mamelouke¹, priorité a été donnée pour l'équipe française à l'analyse fine du chantier de construction de la seule enceinte de ville-port côtière réputée franque conservée en élévation et restée vierge d'étude archéologique : Césarée. L'étude de la Césarée de Louis IX, revue à l'aune d'autres forteresses issues de contextes différents, francs du début de la conquête, ayyubides et mamelukes, devrait ainsi permettre de mieux cerner les échanges technologiques entre cultures dont témoignent ces chantiers de constructions et les sièges qu'ils ont essuyés.

L'enceinte urbaine de Césarée est en effet, au dire des chroniqueurs tant chrétiens que musulmans, une construction *ex nihilo* du roi de France Louis IX, construite en 14 mois entre mars 1251 et mai 1252 et s'inscrivant dans un tiers de la surface de la cité antique. Construction éphémère, elle fut totalement rasée en 1265 après sa prise par Baybars, urbanisée dans les années 1880 par des réfugiés bosniaques installés par l'administration ottomane, puis déblayée dans les années 1960-70 par l'archéologue israélien Avraham Negev.

Cette enceinte, caractérisée par des tours barlongues talutées et percées d'archères, par des portes en chicane dans les tours et par la systématisation de poternes tant hautes que basses, ne correspond en rien à ce qu'on connaît en Occident (Aigues-Mortes, Angers) de l'œuvre des architectes employés par l'administration de Louis IX ; pas plus ne fait-elle écho aux constructions menées du côté franc de Terre sainte dans le second tiers du XIII^e siècle, tels le château d'Arsuf, ou la grande salle du Crac des Chevaliers. *A contrario*, les voûtes des deux portes nord et est, ainsi que la sculpture de leurs chapiteaux, la rattachent sans conteste au style gothique rayonnant présent à la même époque en métropole. Seule la chronologie générale du chantier, bien documentée par les sources littéraires, est connue : la durée exceptionnellement brève de celui-ci conduit à s'interroger sur les modèles d'inspiration, l'organisation du chantier, son phasage et ses équipes ; seule l'archéologie peut y aider.

L'enquête préalable, réalisée en 2004, a permis un repérage général du site, le dépouillement et la reproduction des archives des fouilles menées dans les années 1970 par l'archéologue Avraham Negev, déposées à l'Institut Rockfeller de Jérusalem. Un premier bilan méthodologique et historiographique sur sa connaissance avant l'intervention d'une mission archéologique a été publié en 2006 dans le *Bulletin monumental*².

2. COMPTE-RENDU DES OPÉRATIONS DE FOUILLES ET BILAN DE LA CAMPAGNE

La campagne 2007, première sur le site, s'est déroulée du 1^{er} au 16 septembre 2007. L'équipe était composée d'un topographe et d'un archéologue israéliens, Eyal Tamir et Hervé Barbé, ce dernier détaché par l'Office Israélien des Antiquités, de deux archéologues et d'un architecte français, Nicolas Faucherre, Jean Mesqui et Bruno Merlin.

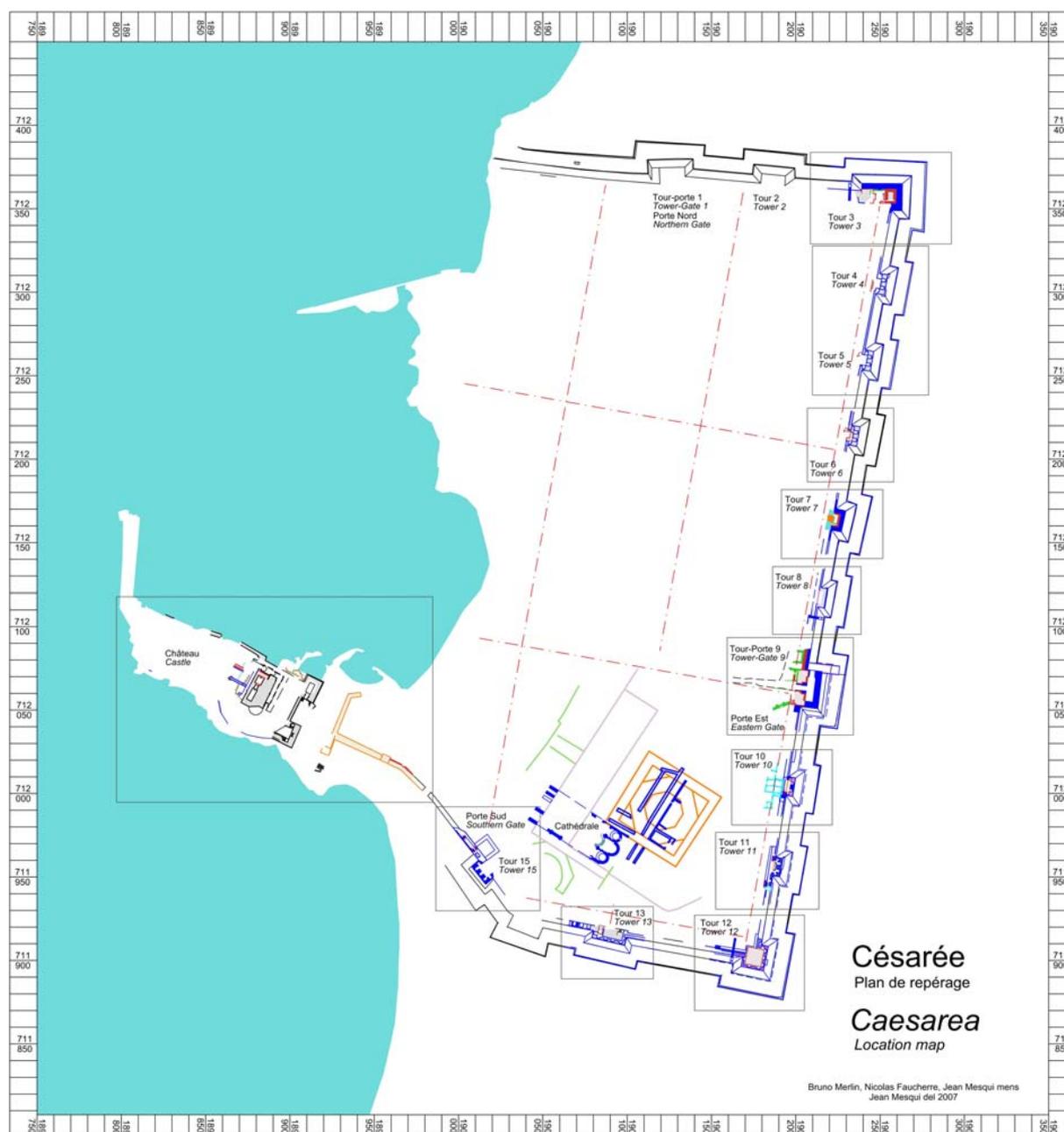
L'opération archéologique programmée se situait dans la tour Nord-Est de l'enceinte urbaine (tour n°3) ; une autorisation avait été délivrée dans ce but par le Directeur de l'Office Israélien des Antiquités (document joint). Cette tour révélait, en effet, dès son examen extérieur, un potentiel archéologique important, ne serait-ce que par la présence de plusieurs « strates » de maçonnerie. Malheureusement, à l'arrivée sur le site, il s'est avéré que l'ancien responsable archéologique du site, l'archéologue retraité Sefi Porat, avait entrepris depuis plusieurs mois la fouille de la tour – mettant au jour une porte plus ancienne (voir fiche en Annexe).

Malgré la venue sur place du Directeur des Fouilles de l'Office, Gidon Avni, pour constater le problème, il a été impossible de transférer sans délais cette autorisation sur un autre secteur de fouille, d'autant que l'équipe n'avait pas procédé au repérage nécessaire à l'identification d'un nouveau secteur optimal en termes de recherches.

¹ Cette réflexion, qui conduit simultanément à une proposition d'inscription au patrimoine mondial des châteaux des croisades initiée par l'ICOMOS France et le conseil de l'Europe, a fait l'objet d'une première publication collective : N. Faucherre, J. Mesqui, N. Prouteau (dir.), *La fortification au temps des Croisades, Actes du colloque de castelollogie de Partenay*, Presses universitaires de Rennes, 2004, 360 p.

² J.Mesqui, N.Faucherre coll, « L'enceinte médiévale de Césarée », dans N. Faucherre, B. Z. Kedar, J. Mesqui éd., *L'architecture de Saint Louis en Terre sainte. Bulletin monumental*, t. 164-1, 2006, p.83-94.

L'équipe s'est donc recentrée pendant la durée de la mission sur un travail de recensement, de relevé archéologique et d'analyse exhaustif des éléments médiévaux de l'enceinte en élévation, en menant décapages et prospections de surfaces. Cette enquête exhaustive a permis de dégager des résultats très importants en terme de connaissance des éléments fortifiés de Césarée ; elle a permis également de cerner les zones potentiellement les plus prometteuses pour l'année prochaine.



L'enquête a concerné tant le château que l'enceinte urbaine, qui ont été relevés de façon intégrale. Le château, vierge de toute étude, a fait l'objet de décapages de surface au niveau des seuils de portes, de déblaiements et d'observations autour de blocs éboulés, à terre ou en mer, et de relevés architecturaux et topographiques intérieurs et extérieurs, qui ont permis d'aboutir au levé d'un plan, de coupes et d'élévations de restitution de son état au XIII^e siècle. Malheureusement, ce site a subi, entre 2002 et 2006, à l'initiative de la fondation Benjamin de Rothschild qui en est propriétaire, une transformation radicale – sans surveillance archéologique- en vue d'aménagements touristiques pérennes (tout en respectant la charte de Venise, car démontables), qui concernent tant l'installation d'un local audiovisuel et d'une boutique sur le sommet du donjon que l'aménagement d'un ascenseur, de rampes d'accès handicapés et d'escaliers occultant les tours du château. Aussi la poursuite d'investigations archéologiques sur ce secteur sera-t-elle assez limitée dans les années à venir.

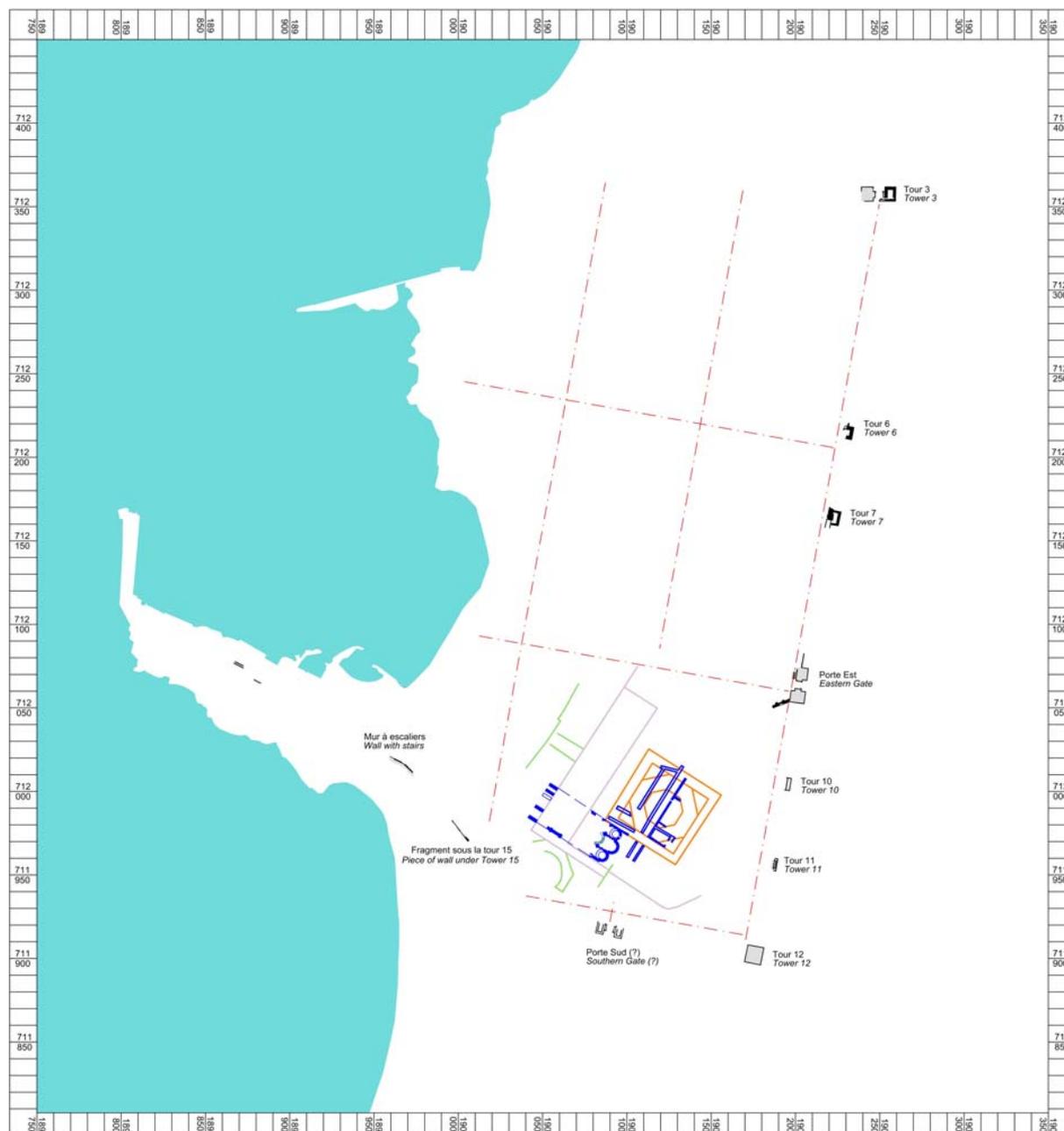
L'enceinte urbaine a fait l'objet d'un enregistrement systématique en plan de toutes les tours et des fossés (hors la tour 1, faute de temps, et la tour 14, occupée par une maison moderne), de décapages de surface sur les tours 6 et 7 et d'un sondage hors stratigraphie dans la tour 6. Ici comme au

château, l'aménagement touristique est susceptible d'apporter des modifications importantes gênant la lisibilité du site : ainsi la tour 13 a-t-elle été défigurée par des plates-formes de bois et de gardes-corps. Ceci renforce l'urgence d'une intervention sur les tours qui n'ont pas été touchées actuellement.

3. CONCLUSIONS PROVISOIRES ET HYPOTHÈSES FORMULÉES

La mission menée en 2007 permet d'émettre des hypothèses totalement neuves sur la genèse du château franc, et sur celle de l'enceinte entreprise en 1251-52 par Saint Louis. On commencera par fournir les conclusions provisoires sur l'enceinte, avant d'émettre quelques hypothèses relatives au château.

L'enceinte



La mission 2007 sur Césarée a permis de mettre en évidence l'existence préalable à l'enceinte de Saint Louis, d'une fortification urbaine cantonnée de tours, dépourvue de fossés, qui fut une véritable « matrice » pour l'enceinte décidée par le roi. Il a été possible d'identifier des témoins de cette enceinte primitive dans les tours 3 (fouille de Sefi Porat), 6, 7, 9, 10, 11, 12 et 13. La découverte probable d'une porte à deux tours englobée dans la tour 13 par les équipes de maçons de Saint Louis

n'est, dans ce contexte, pas neutre, surtout quand on la met en relation avec la découverte d'une porte d'angle nord-est par Sefi Porat.

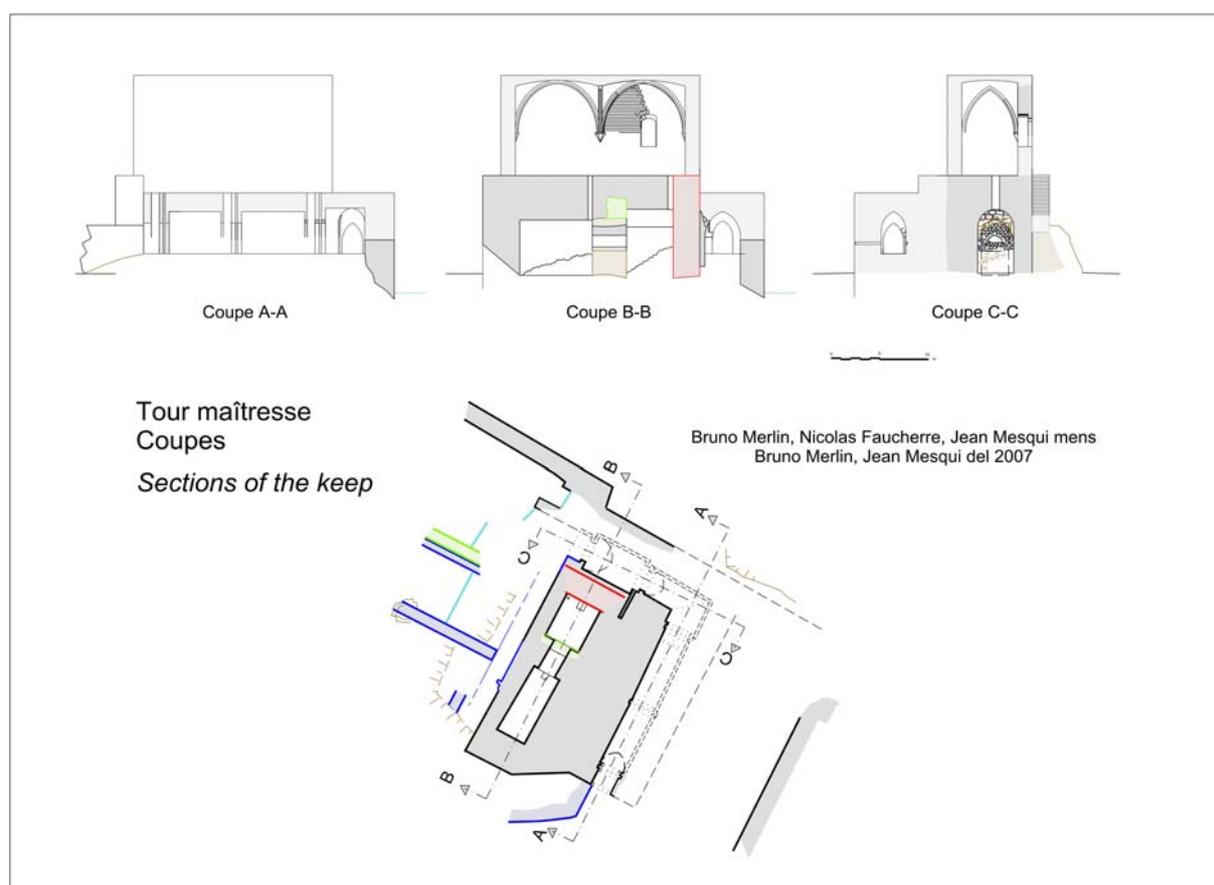
Des fouilles antérieures avaient déjà mis au jour à l'ouest, dans les courtines reliant la tour 15 au château, d'éléments datant de l'époque byzantine et de l'époque arabe ancienne – malheureusement non encore publiés. L'analyse menée par l'équipe montre qu'une enceinte flanquée de tours rectangulaires a préexisté à l'enceinte de Saint Louis ; ceci n'enlève rien à l'énormité du chantier lancé par ce roi, qui a repris ces éléments antérieurs, vraisemblablement ruinés, pour les englober dans une fortification considérable.

Il n'est malheureusement pas possible à ce stade de fournir aucune contextualisation archéologique, qu'elle soit fournie par une stratigraphie ou par du mobilier de fouille ; au demeurant, le mobilier de fouille de la tour 3, découvert par Sefi Porat et son équipe, ne nous a pas été ouvert. Ceci renforce l'intérêt d'une nouvelle campagne pour mener des investigations archéologiques permettant de mettre au jour des éléments datants.

On a identifié, lors de cette mission, quatre tours qui présentaient un potentiel archéologique important :

- les tours 6 et 7, où demeurent les « matrices » des tours de Saint Louis ;
- la tour 12, qui présente du fait de ses dimensions et de sa conservation une potentialité importante ;
- la tour 13, qui recèle très probablement les restes d'une tour à deux portes de l'enceinte primitive. Cependant, l'intervention dans cette tour nécessite l'enlèvement d'un plancher récent – opération sujette évidemment à opposition de la part des équipes en charge de la gestion touristique du site.

Le château



La campagne 2007 a permis de renouveler totalement la connaissance de l'ensemble castral, à vrai-dire vierge de toute étude archéologique. Elle a permis en particulier d'identifier une tour maîtresse de forme atypique, encadrée sur ses faces sud-est et nord-est par un couloir coudé ne comportant pas moins de trois couples herse-assommoir d'un côté, et deux portes à vantaux de l'autre.

En outre, il a été possible de restituer l'existence d'un grand escalier longeant la face nord-ouest, conduisant à une salle voûtée d'ogives de l'époque de Saint Louis.

Les résultats préliminaires sont présentés dans l'Annexe.

4. PHOTOS ET RELEVÉS SÉLECTIONNÉS À L'APPUI DE DE CES CONCLUSIONS ET HYPOTHÈSES

L'ensemble des photos et relevés sont fournis dans l'Annexe à ce rapport.

5. LISTE DU MOBILIER DE FOUILLE ET DE L'ENSEMBLE DE LA DOCUMENTATION CONSTITUÉE

Pour les raisons décrites ci-dessus, la mission n'a pas permis de collecter du mobilier de fouille, hormis dans la tranchée ouverte en tour 6, qui n'a révélé que de la poterie d'époque bosniaque (fin du XIX^e siècle).

La documentation amassée lors de la mission n'a été exploitée que de façon sommaire pour l'instant – la mission ayant eu lieu dans un délai très court par rapport à la date de remise du rapport. Les dessins des élévations pierre à pierre sont en cours ; ils permettront une caractérisation plus précise des appareils de maçonnerie, en relation avec ceux, relevé, des tours du théâtre fortifié situé au sud de l'ensemble.

Des premiers contacts ont été établis avec l'université de Haïfa (Michal Artzi, Yael Amon, Jacof Kahanov), responsable des opérations d'archéologie sous-marines conduites par le professeur Avner Raban récemment décédé, pour récupérer la couverture photographique du site antérieur aux transformations radicales qu'il vient de subir entre 2002 et 2006 pour des aménagements touristiques pérennes.

Pareillement, une collaboration est entamée avec le professeur Yousef Drori, spécialiste des Fatimides, et le professeur Reuven Amitai, spécialiste des peuplements islamiques, pour cerner le contexte chronologique des occupations arabes immédiatement antérieures à l'arrivée des Francs.



For Nicolas Faucherre on behalf of Centre National de la Recherche Scientifique

Approval of Acceptance of Annual Reports

Dear Lady/Sir Shalom,

We hereby approve acceptance of components of the Annual Report ("Excavation File") of the excavation at Caesarea 1338/0; CAESAREA, CRUSADER FORTIFICATIONS 1338/2, Licence G-81/2007 as follows:

Textual report about the excavation	19/11/2007	fully handed in
Plans and sections	19/11/2007	fully handed in

We hereby inform you that the report was : Approved on : 20/11/2007

Sincerely Yours,
SPR Unit
Alon Pe-Uest.
Excavations and Survey
Department

copies:
Academic Institute
District Archeologist
Archive

TOUR 3

Description

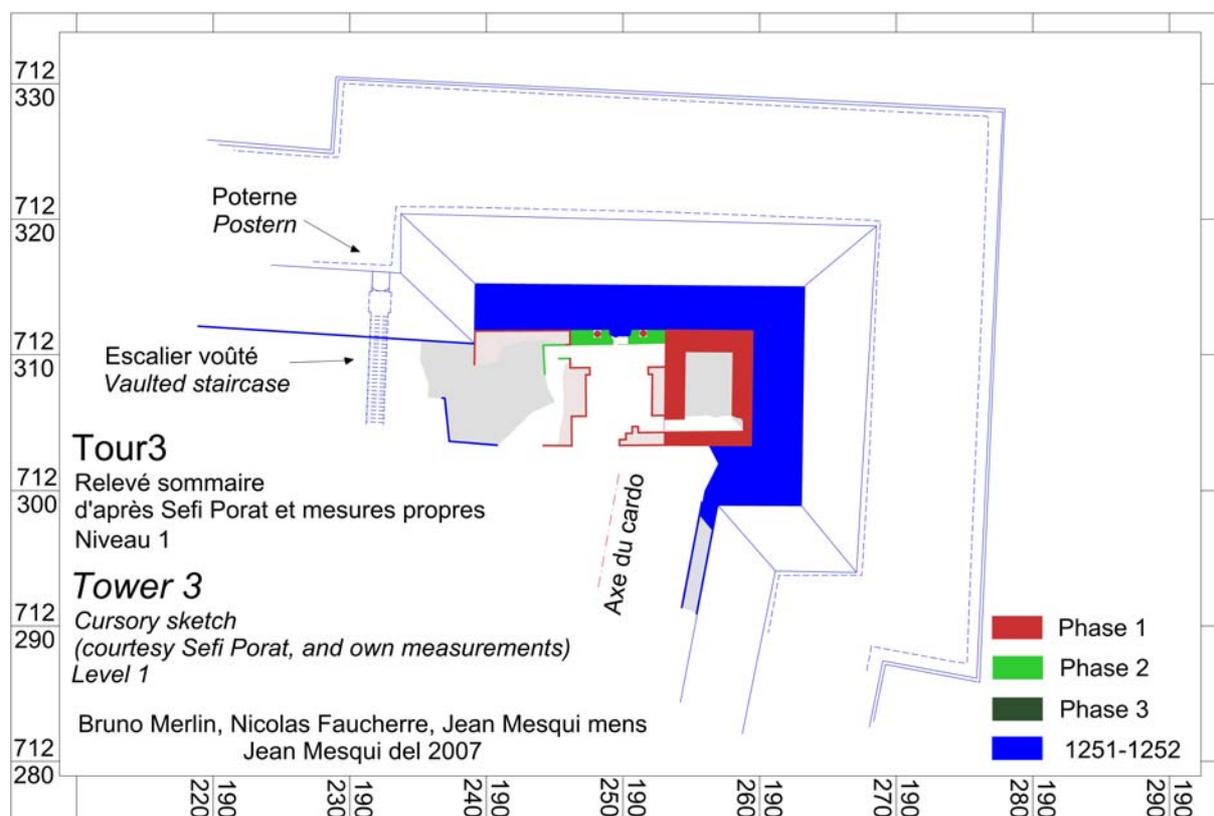


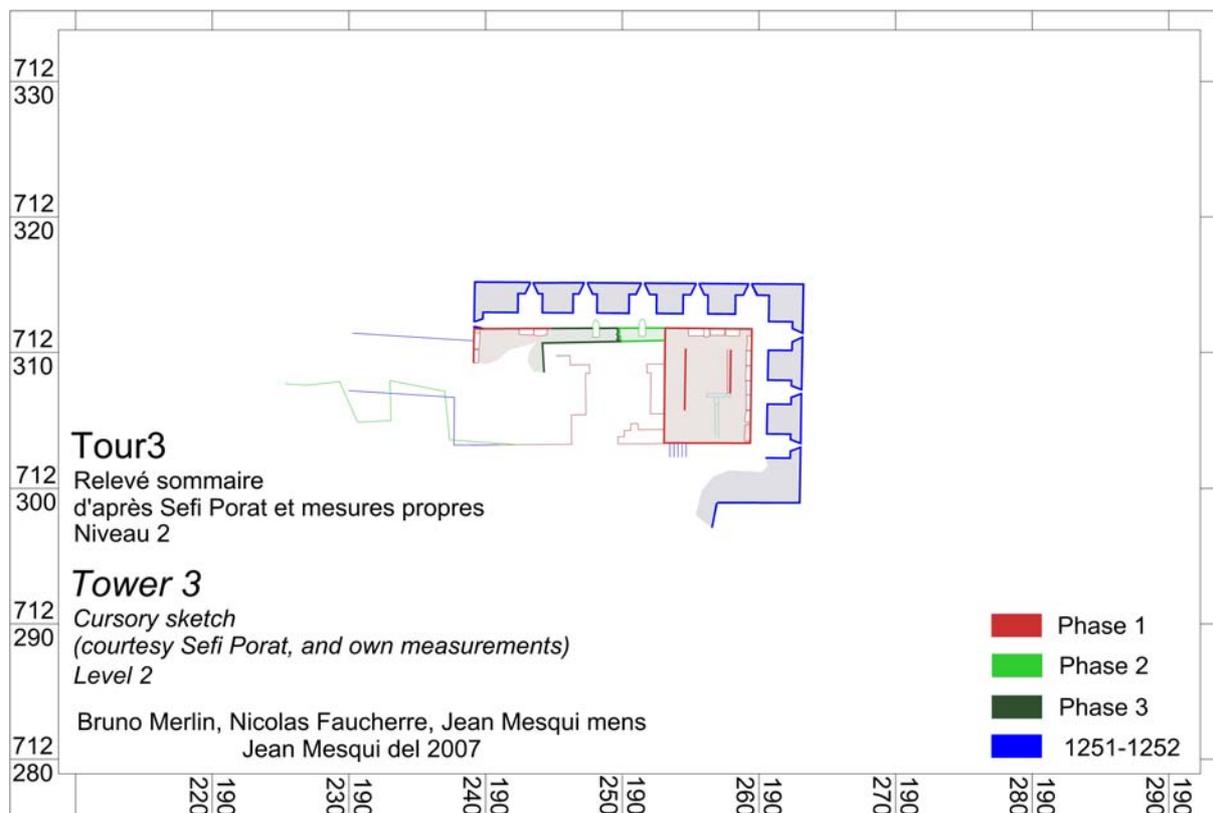
Tour rectangulaire de 24,15x16,15 m. Le niveau conservé (seul connu avant la mission) est constitué d'une gaine à archères construite en appareil de type A (1251-52) venant enchaper une construction rectangulaire en maçonnerie de grands carreaux (hauteur 58-62 cm), la jointure étant parfaitement visible en face ouest (ci-contre). Ces particularités expliquent pourquoi cette tour avait été retenue pour une fouille.

Malgré l'autorisation délivrée à la mission, une fouille avait débuté depuis plusieurs mois sous la direction de Sefi Porat qui a

bien voulu communiquer à l'équipe un relevé extrêmement sommaire ; celui-ci a été complété lors de la mission par des mesures complémentaires.

La fouille a révélé une évolution complexe de cet ensemble. La première structure identifiée est une porte monumentale (4,18 m de largeur) flanquée de deux tours rectangulaires ; ces édifices sont bâties dans un appareil mélangeant des assises très hautes (60 cm), et d'autres plus faibles, de telle sorte que la hauteur moyenne est de 27 cm. Dans une seconde phase, un nouveau mur de front, percé d'une simple poterne plein cintre, a été construit entre les parements nord des deux tours ; cette poterne était encadrée par deux colonnes à chapiteaux antiques récupérés, coiffés de deux chimères sculptées, dont l'une, nettoyée, a été retournée par le fouilleur pour être visible (ci-dessus).





Ce mur de façade a fait l'objet d'une reconstruction partielle (phase 3), dans sa partie ouest, après une destruction qui a affecté tout l'angle intérieur de la tour ouest (voir ci-contre), et l'arc de la poterne a été également partiellement reconstruit.

Dans une dernière phase, l'ensemble a été enchapé dans la tour d'époque Saint-Louis, en bouchant l'ancienne poterne ; lors de ces travaux, les colonnes primitives et leurs sculptures furent laissées en place et noyées dans la maçonnerie nouvelle.



Observations

L'équipe n'a pu avoir accès au mobilier trouvé lors de la fouille, toujours en cours ; il convient d'attendre la publication de cette dernière pour avoir des éléments quant aux datations des diverses phases. On donne ci-contre une photo d'une des plus belles trouvailles, dans la poterne plein cintre.



L'archéologue chargé de la fouille, Sefi Porat, nous a fait part de son sentiment suivant lequel la porte initiale daterait d'époque islamique ancienne ; la construction du mur de front et de la poterne plein cintre serait attribué aux Francs au XII^e siècle. On restera cependant très circonspect sur ces indications données oralement, en l'absence de toute contextualisation précise.

La porte à deux tours antérieure à la tour d'angle de Saint Louis se situait dans l'axe du cardo maximus de la ville hérodienne. On ne peut à ce stade matérialiser les courtines primitives qui l'encadraient ; cependant, la courtine 3-4, d'une épaisseur de 1,20 m, bâtie en appareil de type A, possède vers l'intérieur une absence de parement révélant l'existence passée d'un mur contre lequel elle a été collée, suggérant ainsi que, dès l'origine, cette porte se trouvait à un angle d'enceinte.

TOURS 4-5

Tour 4



Tour rectangulaire ouverte à la gorge, dimensions extérieures 12,4 x 4,9 m. Parements intérieurs et extérieurs en maçonnerie de type A ; niveau bas aveugle enchapé dans le glacis extérieur ; niveau haut conservé sur une à deux assises permettant de reconnaître les niches de deux archères frontales et d'une archère par face. Plusieurs marches d'un escalier montant sur le chemin de ronde de la courtine sont conservées à l'angle nord-ouest.



L'angle sud-ouest présente la particularité de posséder un décrochement rectangulaire en creux, couvert en partie supérieure par la maçonnerie de la tour ; l'appareillage de ce décrochement montre clairement qu'il s'agit du négatif d'une maçonnerie aujourd'hui disparue. Au revers, à 1,40 m de distance, se trouvent deux colonnes antiques ; un sondage ancien a mis au jour leur encastrement dans une maçonnerie. Cette disposition montre qu'un édifice plus ancien que la tour actuelle a existé, le décrochement sud-ouest de celle-ci en étant peut-être la trace en négatif. La situation de l'ensemble le long de l'axe de l'ancien cardo n'est pas à négliger.

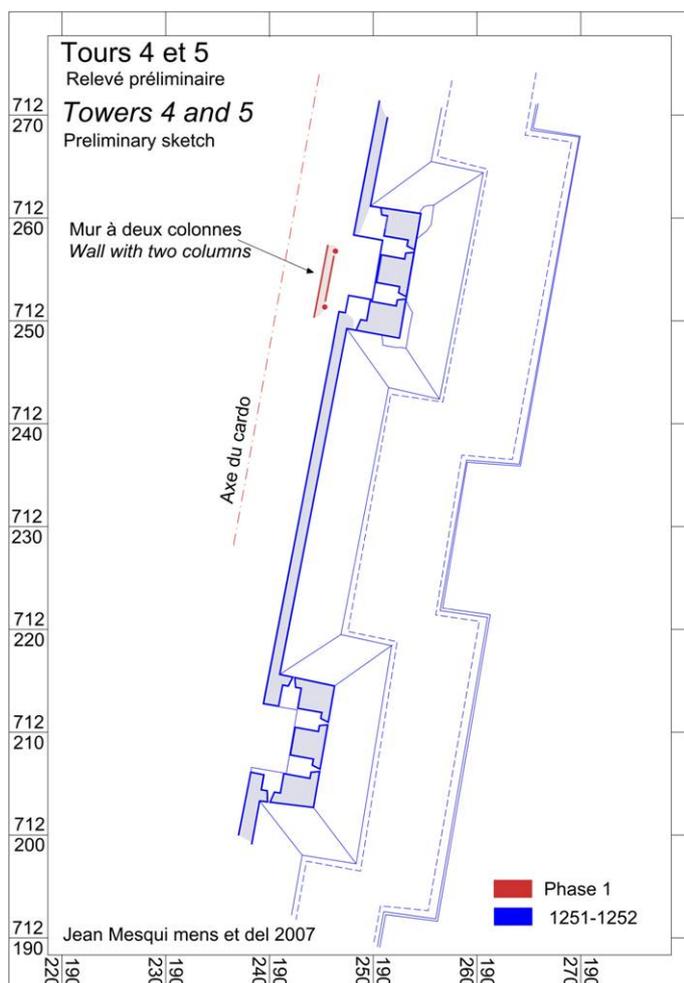
Potentiel archéologique

Située à 40 m de la porterie mise au jour à la tour 3, la tour 4 et le massif à deux colonnes présentent un potentiel archéologique important au regard de la connaissance de l'urbanisation dans cette zone, et de sa relation avec l'enceinte médiévale.



Courtine 4-5

La courtine 4-5 présente une largeur à peu près uniforme de 1,10 m ; son parement extérieur est de type A. En revanche, vers l'intérieur elle présente un blocage dont le coffrage a disparu ; ce coffrage était, comme pour la courtine 3-4, un mur dont ne demeurent pas de restes en élévation.



Tour 5



Tour rectangulaire ouverte à la gorge, de dimensions extérieures 12,20 x 5,38. Parements intérieurs et extérieurs en maçonnerie de type A ; niveau bas aveugle enchapé dans le glacis extérieur ; niveau haut conservé sur plusieurs assises permettant de reconnaître les niches de deux archères frontales et d'une archère par face.

Cette tour ne paraît pas présenter de potentiel archéologique majeur au stade de l'investigation.

TOUR 6



Tour rectangulaire ouverte à la gorge, dimensions extérieures 12,1 x 5,17. Parements extérieurs en maçonnerie de type A ; niveau bas aveugle enchapé dans le glacis extérieur ; niveau haut conservé sur une à deux assises permettant de reconnaître les niches de deux archères frontales, et d'une archère sur les deux faces latérales.

L'épaisseur exceptionnelle des murs, qui atteint 5 m en frontal, trouve son explication dans l'existence, au revers des trois faces de la tour Saint-Louis, d'une tour rectangulaire préexistante de 7,60 x 3,10 m. Les parements sont très différents, présentant des assises relativement irrégulières allant de 24 à 45 cm. On note sur les deux faces latérales les empochements de poutres supportant un plancher (trois sur la face nord, deux sur la face sud en raison de sa ruine partielle) ; la situation de ces empochements à hauteur du sol actuel montre que la tour est comblée sur deux mètres de hauteur au moins.

Une pierre en place existant au nord-ouest montre, sous réserve de fouilles, que la tour primitive était fermée à la gorge. On note par ailleurs au nord, au revers de la courtine en appareil A d'une épaisseur de 1,20 m, le

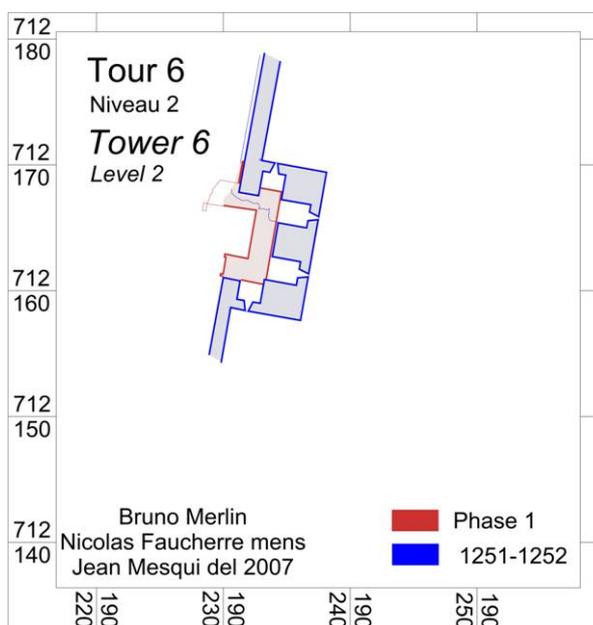
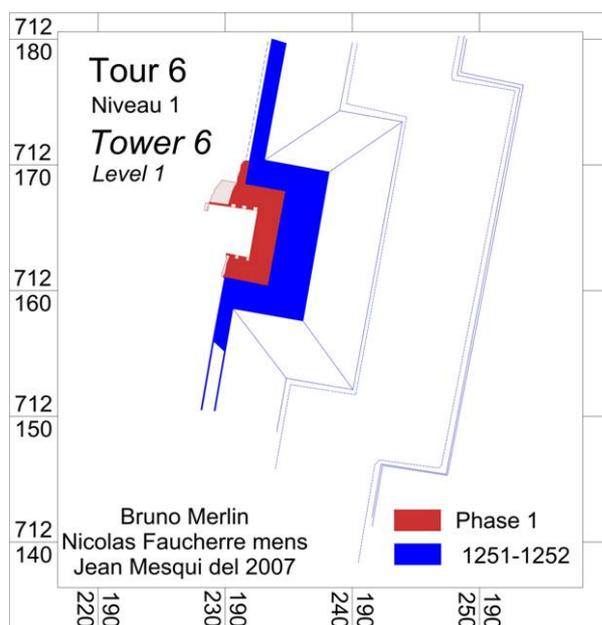
retour de la maçonnerie de la tour primitive ; ceci montre que la courtine Saint-Louis a été collée contre le mur préexistant.

Observations

Relevé pierre à pierre en cours.

Potentiel archéologique

Au plan de la connaissance de l'enceinte, cette tour présente un potentiel archéologique important : il convient de déterminer de façon précise son plan, sa hauteur primitive, et ses raccordements nord et sud à l'enceinte, enfin de reconnaître le tracé de la courtine primitive.



TOUR 7



Tour rectangulaire fermée à la gorge, dimensions extérieures 12,87 x 5,38. Parements extérieurs en maçonnerie de type A ; niveau bas aveugle enchapé dans le glacis extérieur ; niveau haut conservé sur une assise permettant de reconnaître les niches de deux archères frontales, et d'une archère sur les deux faces latérales.



L'épaisseur des murs atteint 3,60 m en frontal ; comme à la tour précédente on matérialise, au revers des trois faces de la tour Saint-Louis, une tour rectangulaire préexistante de 8,47 x 3,60 m. Le même type de parement qu'à la tour intérieure 6 existe sur les trois faces de la tour intérieure 7.

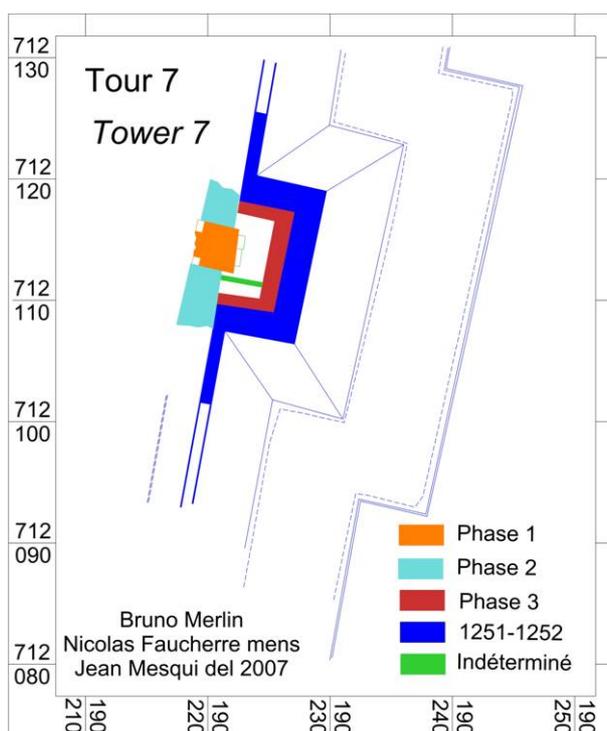
Cependant, contrairement à la tour 6, les deux murs latéraux de la tour intérieure viennent se coller à deux murs préexistants dont l'épaisseur va de 2,96 à 2,60 m ; ceux-ci se collent de part et d'autre d'un massif trapézoïdal, élargi lors de la transformation de l'espace intérieure en citerne à l'époque bosniaque.

Cet ensemble très complexe semble donc attester de quatre phases d'évolution, depuis le massif trapézoïdal jusqu'à la tour Saint-Louis.

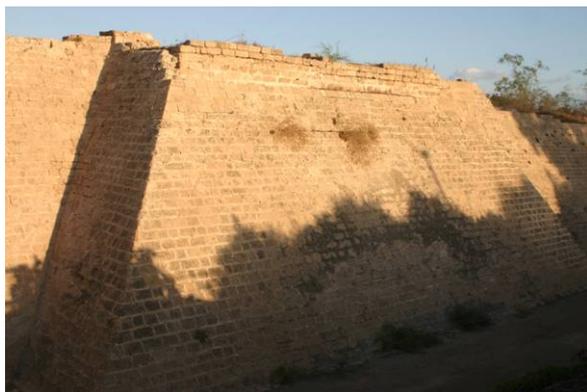
Malheureusement, malgré les dégagements de surface réalisés lors de la mission, l'enterrement de l'ensemble ne permet pas de caractériser de façon précise les maçonneries et leur élévation.

Potentiel archéologique

Cette tour présente un potentiel archéologique très important : il convient de caractériser les quatre phases et d'en préciser la chronologie relative.

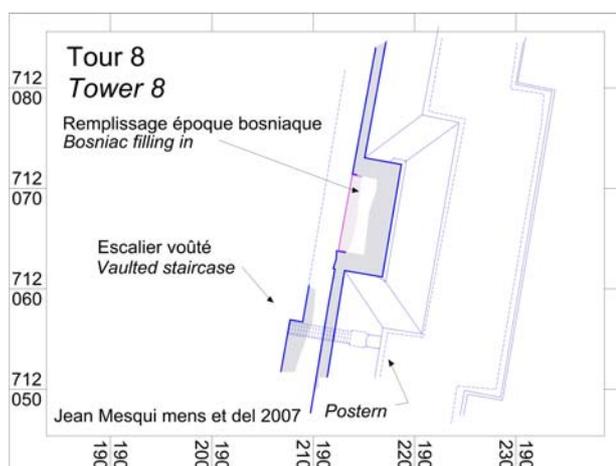


TOUR 8



Tour rectangulaire primitivement ouverte à la gorge, dimensions extérieures 11,45 x 3,68. Parements extérieurs en maçonnerie de type A ; niveau bas enterré ; niveau haut arasé.

La tour a été fermée à la gorge par un mur construit à l'époque bosniaque. L'intérieur n'est pas dégagé. Au sud on décèle l'arrachement d'un retour du mur débordant la courtine actuelle.



COURTINE 8-9

La courtine 8-9 ne demeure en élévation que sur une épaisseur de 1,1 à 1,2 m, comme les courtines précédentes ; son parement extérieur est de type A, et comme précédemment, la face intérieure est un blocage dont la matrice, vraisemblablement constituée par un mur préexistant, a disparu.

On note dans la végétation les traces d'une semelle, située parallèlement à la muraille extérieure, à 3,31 m de distance. Ceci correspond à l'épaisseur des murs encore conservés au sud. Cette muraille s'épaissit encore au droit de l'escalier voûté desservant la poterne au bas du fossé (4,66 m).

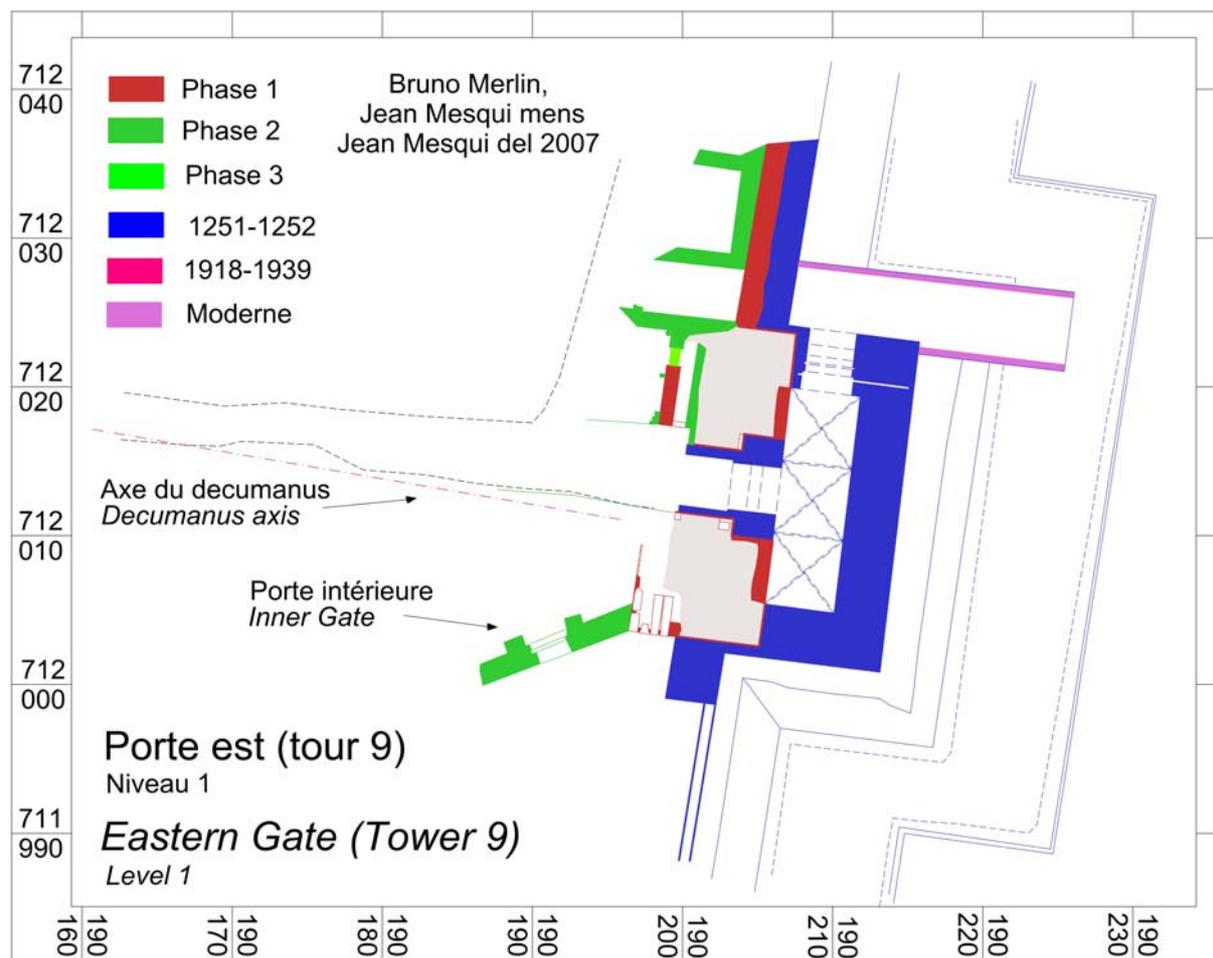


TOUR 9 ET PORTE EST



Tour-porte rectangulaire de dimensions extérieures 23,37 x 8,8 (N) 10,44 (S). Parements extérieurs en maçonnerie de type A ; niveau bas aveugle enchapé dans le glacis en dehors de la porte d'accès ; niveau haut totalement reconstruit en anastylose par Avraham Negev. Pour sa partie franque, la porte a déjà été publiée (Mesqui-Faucherre 2006).

La mission 2007 a permis de reconnaître une porte antérieure. Elle est décelable dans la salle du rez-de-chaussée grâce à deux parements conservés jusqu'à une hauteur d'environ 3 mètres, sur lesquels est venue se raccorder la maçonnerie franque. Ces parements sont réalisés en carreaux d'une hauteur variant entre 50 et 60 cm, parfois placés en délit, de facture identique à ceux employés dans la porte intérieure à la tour 3.





La matérialisation des restes de cette porte au revers de l'édifice est plus complexe ; cependant, lors du dégagement réalisé dans les années 60, Avraham Negev a scrupuleusement laissé en place les éléments de maçonnerie de ce type (voir photo ci-contre), permettant ainsi de retrouver en négatif le tracé de la porte originelle. Ceci a permis à l'équipe de lever précisément le plan et de l'interpréter.



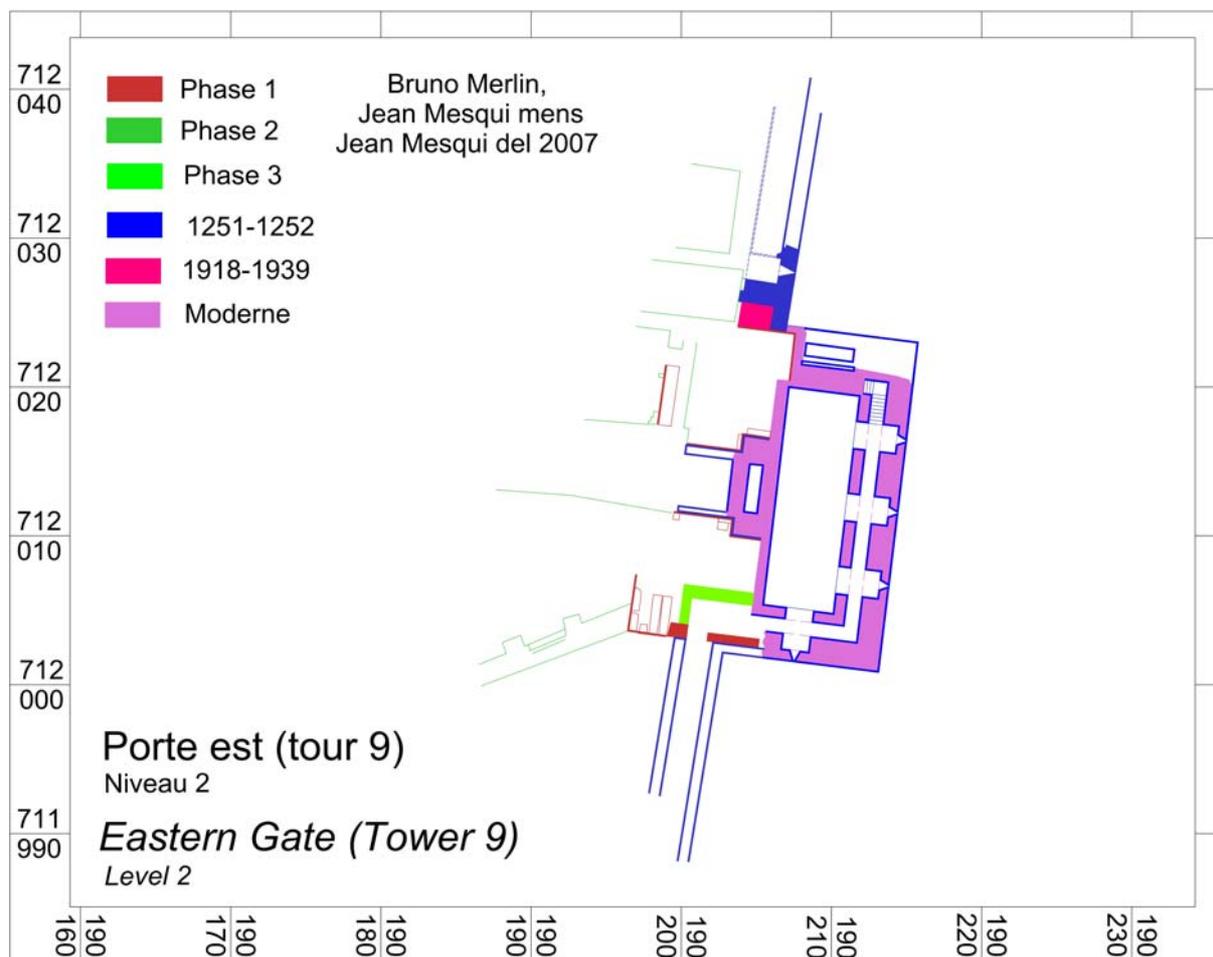
Au sud-ouest, la maçonnerie de la tour était posée sur des colonnes antiques couchées et l'on matérialise le tracé du retour vers le nord ; on retrouve au sud, au premier étage, plusieurs assises encore en place. D'une façon plus générale, les maçonneries visibles en élévation à l'arrière de l'édifice, d'époque franque, constituent le négatif exact des deux tours qui encadraient le passage.

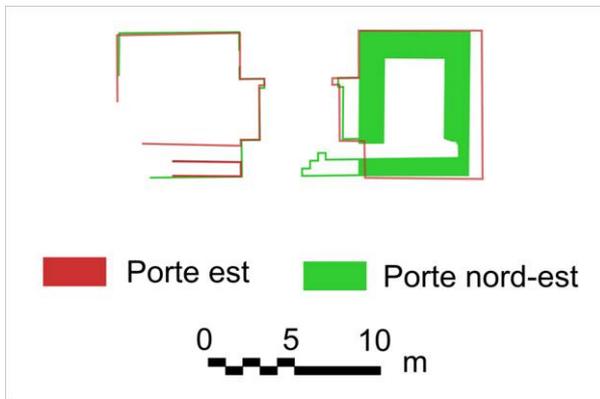
Au nord-ouest demeure en élévation, sur 1,60 m de hauteur, le parement arrière d'une des deux tours, qui contient une colonne placée, contrairement à l'habitude, dans le sens du parement, ainsi que la paroi d'un couloir arrière qui devait communiquer avec une salle intérieure.

On identifie enfin au nord le parement de la

courtine sud-nord, formant le mur de fond d'une salle postérieure.

Comme on l'a vu, Avraham Negev avait parfaitement identifié ces maçonneries préexistantes ; cependant, il n'a jamais émis dans ses publications l'hypothèse d'une porte antérieure, qui s'impose après le relevé précis mené lors de la mission.





La porte, qui se trouvait légèrement décalée au nord de l'axe du *decumanus maximus*, est superposable en dimensions à la porte nord-est. La similitude des parements laisse peu de doute sur leur caractère exactement contemporain.

Des bâtiments assez nombreux sont venus s'adosser à la porte ; en l'absence de contextualisation archéologique, ils sont difficiles à dater. Cependant, on note l'existence d'un mur partant de l'angle sud-ouest de la tour sud, mis au jour lors des fouilles. Ce mur, construit sur une fondation constituée de chapiteaux ou d'éléments de colonnes, était percé d'une porte dont l'extérieur était au nord. Il en subsiste le seuil ; deux contreforts la flanquaient, portant peut-être pour supporter des colonnes. Présenté aujourd'hui comme le vestige d'un mur d'enceinte intérieur, il est incontestablement postérieur à l'état primitif de la porte, et certainement antérieur à sa transformation sous Saint Louis ; sa direction générale, vers le sud-ouest, rend assez problématique son interprétation, puisqu'il pointe vers le centre du podium antique.



On ne reviendra pas sur l'analyse de la porte construite par Saint Louis, qui est venue enchanter l'ancienne porte, les parois du passage étant construites à l'intérieur de celles du passage primitif. En revanche, on notera le raccord avec la courtine nord du XIII^e siècle, construite dans sa partie basse en collage sur la courtine primitive, et dans sa partie haute au-dessus de cette dernière ; son épaisseur était de 3,23 m, en cohérence avec ce qui est observable plus au nord. L'angle sud-ouest avait fait l'objet d'une restauration dès l'époque du mandat britannique.



Observations

Le relevé pierre à pierre des façades est de la porte primitive est en cours.

Potentiel archéologique et suites

Le secteur a déjà été fouillé à l'époque d'Avraham Negev ; cependant, l'intérieur des tours est aujourd'hui rempli de cônes de débris dont on ignore le statut. Comme on l'a signalé, il ne semble pas que l'archéologue ait jamais publié sur cette zone spécifique. Il convient donc d'effectuer une recherche dans les archives de fouilles d'Avraham Negev pour terminer l'étude de ce secteur clef de l'enceinte.

TOUR 10



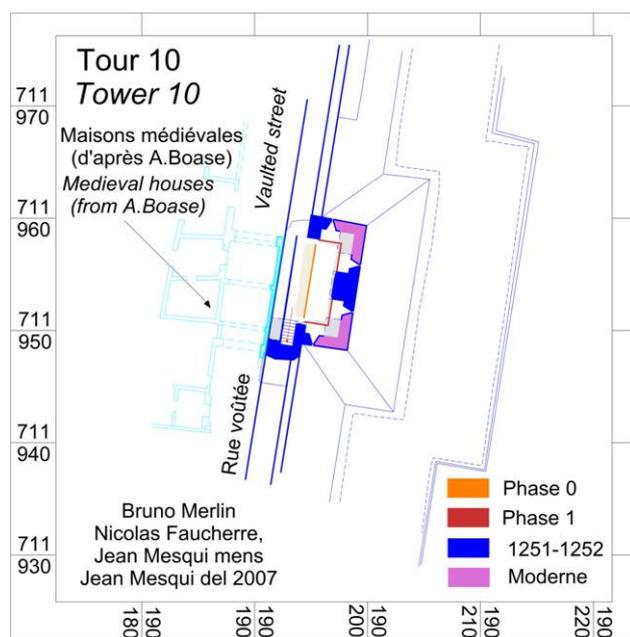
Tour rectangulaire fermée à la gorge de dimensions extérieures 11,34 x 4,04. Parements extérieurs en maçonnerie de type A ; niveau bas aveugle enchapé dans le glacis ; niveau haut reconstruit sur quelques assises par Avraham Negev en conservant des massifs de maçonnerie originels.

Les murs intérieurs sont constitués d'une maçonnerie non parementée ; l'examen des bases montre la présence de quelques vestiges du parement d'un mur antérieur, auquel le mur actuel a été collé, comme dans les tours 6 et 7 ; les dimensions de la tour ainsi enchapée étaient de 7,45 x 2,21 m. Au niveau supérieur, la maçonnerie du XIII^e siècle venait recouvrir en partie ce mur antérieur ; la disparition de ce dernier laisse cette maçonnerie en surplomb. Il est malheureusement probable que cette disparition est due aux dégagements d'Avraham Negev. Au sud-est de la tour se déboîte, dans la partie supérieure, un escalier qui conduisait au chemin de ronde de la courtine 10-11.

La structure du mur de fond de la tour est complexe. On décèle un ancien parement vers l'est, visible sur trois assises au maximum du fait du comblement de la tour ; ce parement délimite un mur de 2,9 m d'épaisseur, contre lequel s'appuie un mur mince de 35 cm d'épaisseur qui

sert à recevoir les quatre arcades en berceau brisé d'une rue couverte. Les maisons franques situées à l'ouest ont été publiées par A. Boase (Boase 2006).

Les raccords entre les diverses maçonneries ne sont plus aujourd'hui décelables, en raison du comblement de la tour.



Potentiel archéologique

Cette tour révèle l'existence passée d'une tour primitive que l'édifice de Saint Louis est venu enchapser. Cependant, le comblement de la tour empêche toute analyse archéologique. Il conviendrait donc de dégager l'intérieur de la tour pour mettre au jour les liaisons de maçonneries anciennes, et permettre la caractérisation de celles-ci.

On peut faire l'hypothèse pour l'instant d'une tour primitive de forme barlongue allongée, se refermant sur une courtine, peut-être plus ancienne, en réservant un vide de très faible largeur. Ultérieurement, à l'époque de Saint Louis, cette tour primitive fut enchapée sur le devant et sur le derrière ; la construction des arcades de la rue couverte intervint postérieurement.

TOUR 11



Tour rectangulaire fermée à la gorge de dimensions extérieures 11,35 x 4,13. Parements extérieurs en maçonnerie de type A ; niveau bas aveugle enchapé dans le glacis ; niveau haut reconstruit en anastylose sur quelques assises par Avraham Negev, comportant deux archères frontales et une archère par face latérale.

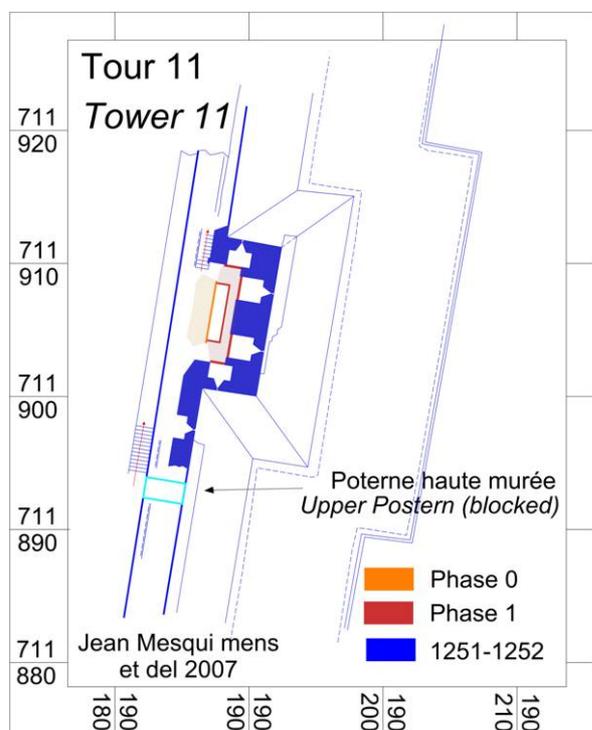
La plate-forme sommitale actuelle permet de visualiser les contours extérieurs d'une tour primitive enchapée dans la tour Saint-Louis, dont les dimensions extérieures étaient de 7,45 x 1,81 m.



Les faces latérales de cette tour primitive venaient se coller sur une maçonnerie préexistante constituant le mur de fond de la tour. Elles semblent construites dans un appareil de type A, alors que le mur de fond présente un grand appareil irrégulier ; la transformation de la fosse ainsi créée en citerne à l'époque bosniaque empêche, en première analyse, une caractérisation plus précise.



Le mur d'enceinte de l'époque Saint-Louis, en appareil de type A, se trouve à 3,11 m du parement extérieur. Au nord est conservé le départ d'un escalier montant sur le chemin de ronde de la courtine ; vers l'ouest, la courtine est doublée par un mur de 1,3 m d'épaisseur accueillant un escalier d'accès au premier étage depuis la ville, et une coursière longeant la tour.



Enfin, on trouve dans la courtine 11-12 au sud de la tour 11 une poterne plein cintre, masquée par le glacis extérieur et murée dès le Moyen Âge, qui dut servir durant le chantier, avant le creusement des fossés et la construction du glacis. Au-dessus de cette poterne, le chemin de ronde de la courtine 11-12 comportait une archère encore visibles par ses substructions. Si l'on en juge par les dispositions de la tour 12, mais aussi par les restes visibles dans la maçonnerie, cette archère était desservie par une gaine étroite dont le mur intérieur a disparu. Les traces de ce mur subsistent au sud de la tour, et la largeur de la gaine aurait été de 87 cm.

Potentiel archéologique

Il semble compliqué d'intervenir sur cette tour par des investigations de dégagement et de fouilles ; en revanche, il devrait être possible d'effectuer un relevé pierre à pierre des différentes faces de l'étroite fosse demeurant au centre de la tour.

TOUR 12



Tour d'angle rectangulaire fermée à la gorge de dimensions extérieures 14,92 x 13,65 x 4,2 x 5,9 m. Parements extérieurs en maçonnerie de type A ; niveau bas plein enchapé dans le glacis ; niveau haut reconstruit en anastylose sur quelques assises par Avraham Negev, comportant trois archères frontales vers l'est, deux archères frontales vers le sud, et une archère par face latérale.



Lors du dégagement des années 1960, Avraham Negev a nettoyé les terres pour faire apparaître les maçonneries périphériques, ainsi qu'un noyau cantonné de murs de maçonnerie désormais typique de la première phase de l'enceinte ; ce noyau mesure 10,53 x 9,78 m, et demeure visible sur deux assises. La maçonnerie franque détermine autour de lui une gaine de circulation de 60 cm de largeur qui dessert les archères, et se poursuit dans les courtines voisines.

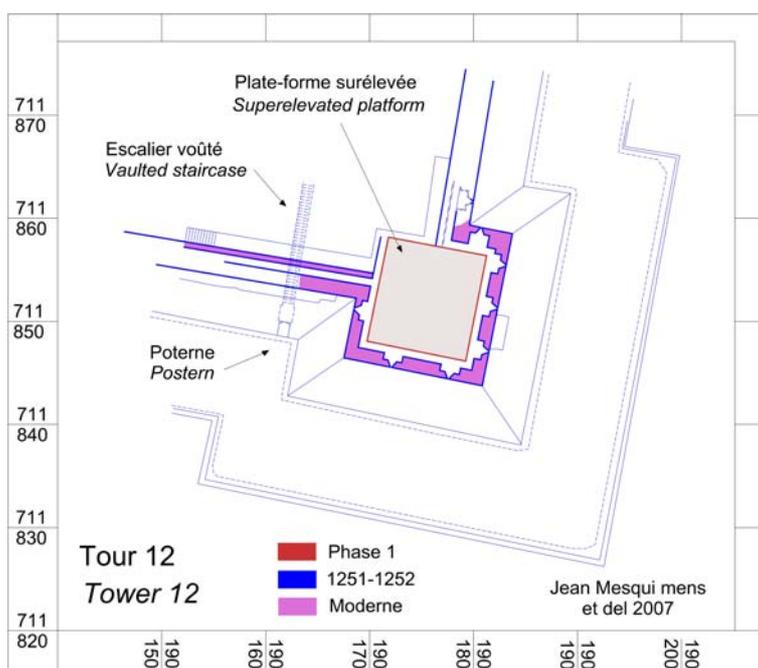


Celles-ci ont une épaisseur respective de 2,92 m au nord, et 2,75 m au sud ; elles sont doublées par une plate-forme de 1,36 m d'épaisseur qui accueillait à chacune de ses extrémités un escalier d'accès à l'étage de la tour ; il est parfaitement conservé au sud-ouest.

Postérieurement à la construction de la courtine a été ménagé un escalier voûté desservant une des trois poternes de fond de fossé, la seule aujourd'hui en usage.

Potentiel archéologique

L'état de préservation du noyau central justifie qu'une fouille soit menée afin de déterminer les niveaux archéologiques anciens, ainsi que le plan de la structure.



TOUR 13



Tour d'angle rectangulaire fermée à la gorge de dimensions extérieures 19,79 x 4,84 (E) x 4,3 (W) m. Parements extérieurs en maçonnerie de type A ; niveau bas plein enchapé dans le glacis ; niveau haut reconstruit en anastylose sur quelques assises par Avraham Negev, comportant quatre archères frontales vers le sud et une archère par face latérale.

Cette tour a malheureusement été couverte récemment d'un plancher en bois (démontable) muni de garde-corps, empêchant une lecture correcte des maçonneries ; il a été néanmoins possible de lever un plan sommaire. L'analyse des maçonneries fait apparaître l'existence d'une tour plus ancienne, dont on reconnaît les trois faces intérieures (voir photo ci-contre, prise avant la mise en place du plancher). La maçonnerie est caractéristique de la première période ; de plus, on remarque dans les faces latérales des empochements de poutres, comme c'est le cas à la tour 6.

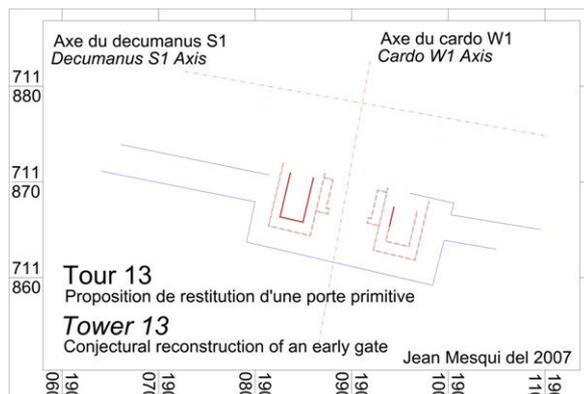
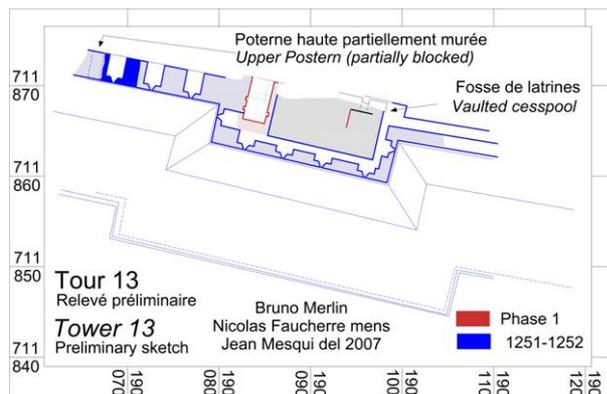
La faible largeur intérieure de cette tour, de 2,34 m, incite à restituer une tour symétrique qui aurait été englobée également ; or le difficile examen de surface permet de repérer un élément de parement à l'est qui pourrait avoir constitué la face latérale de cette tour symétrique. On est ainsi amené à proposer la restitution d'une porte à deux tours rectangulaires, qui se serait située exactement dans

l'axe du *cardo* W1, et aurait constitué la porte sud de l'enceinte primitive. On donne ci-dessous une proposition de plan de cette porte, en se basant sur les dimensions des passages relevés dans les portes nord (tour 3) et est (tour 9).

On notera, concernant les ouvrages d'époque franque, que la courtine 13-12 avait une épaisseur de 2,76 m, et contenait probablement une gaine de 60 cm d'épaisseur, en continuité de celle visible à la tour 13. En revanche, la courtine 13-14, d'une épaisseur de 3,09 m, était percée de trois archères en hauteur – dont une conservée (dessin pierre à pierre en cours) ; il n'existait pas de coursière de circulation. Enfin, à l'ouest de la troisième archère, au niveau du sol, se trouve une poterne couverte d'une voûte segmentaire dont l'existence ne s'explique que dans un contexte où les fossés n'étaient pas encore creusés et le glacis réalisé, puisque celui-ci la masque à moitié. On la comparera à la poterne murée de la tour 11.

Potentiel archéologique

La tour offre un potentiel archéologique très important ; il convient de démonter la plate-forme de bois pour accéder à la plate-forme, et pratiquer une fouille afin de vérifier les hypothèses fournies ci-dessus.



TOUR 15 ET PORTE SUD

Tour 15



Tour d'angle rectangulaire de dimensions extérieures 13,72 x 5,56 (E) x 5,64 (W) m. Parements extérieurs en maçonnerie de type A ; niveau bas plein enchapé dans le glacis (en partie restauré par Negev) ; le niveau haut comporte trois archères frontales vers le sud et une archère par face latérale.

L'intérieur de la tour est occupé par un magasin moderne, couvert d'une voûte en berceau ; il n'a pas été possible durant le temps de la mission de le relever. Cependant, la vue de dessus montre clairement que les dimensions intérieures sont nettement en retrait sur le nu intérieur des niches d'archères du premier étage, suggérant très fortement l'existence d'une tour primitive enchapée dans la tour du XIII^e siècle.

Potentiel archéologique

Il n'est pas possible d'intervenir sur ce bâtiment utilisé à des fins touristiques. En revanche, le levé précis de l'intérieur de la tour permettra de vérifier l'hypothèse d'une tour préexistante.

Porte sud

La porte sud du XIII^e siècle, placée sous le contrôle direct de la tour 15, possède un passage défendu par un assommoir et des vantaux. À l'arrière

demeurent les traces d'une tour intérieure, mise au jour lors de fouilles ; malheureusement, ces fouilles n'ont pas permis d'identifier la porte intérieure vers la ville, qui devait en toute logique se situer en chicane, soit au nord-ouest, soit au sud-est.

Lors de fouilles à la base de la courtine reliant la porte sud au château, le parement d'un mur plus ancien, englobé dans le mur du XIII^e siècle, a été mis au jour en retrait du nu actuel. Au-dessus, la courtine bâtie en appareil de type A a une largeur inusuelle de 4 m, ceci s'expliquant par l'englobement de la courtine primitive, d'une part, mais surtout par la mise en œuvre d'une circulation triple au sommet, afin de desservir l'étage de la tour intérieure, l'assommoir, et le chemin de ronde supérieur ; les escaliers sont encore en place, ainsi qu'un élément du parapet originel.

La courtine se rétrécit ensuite vers le nord-ouest, pour prendre une largeur de 2,64 m.

